

Nouvelle organisation des classes des lycées de Beauregard du lundi 03 mai au 28 mai 2021

(CHS du 29 avril 2021)

Compte tenu des demandes du ministère de l'Éducation nationale (23.04.2021)

Bref descriptif : Les lycées de Beauregard de Montbrison sont composés de 1650 élèves et 140 professeurs. Ils disposent d'un internat de 120 élèves et d'un restaurant scolaire qui accueille plus de 1000 rationnaires ; et plus de 800 élèves dépendent des transports scolaires.

Organisation de la continuité pédagogique

LP de Beauregard :

-Les emplois du temps sont peu modifiés car les classes sont déjà dédoublées ou contingentées à un nombre d'élèves réduits. Toutefois, les classes des bacs pro AGORA et MRC (plus de 30 élèves) sont placées en demi groupes. **Toutes les classes du LP** seront libérées à 11h30 pause méridienne (sauf le mercredi).

LGT de Beauregard :

-Toutes les **classes de terminales** seront accueillies selon l'emploi du temps habituel du 03 mai au 28 mai (préparation du baccalauréat et des poursuites d'études...).

-Les **classes de premières** seront accueillies du 03 mai au 07 mai (semaine 18) et du 17 mai au 20 mai (semaine 20) ; selon l'emploi du temps habituel

-Les **classes de secondes** seront accueillies du 10 mai au 12 mai (semaine 19) et du 25 mai au 28 mai (semaine 21) ; selon l'emploi du temps habituel

- Les **classes de BTS** : aucune modification des emplois du temps.

Pour assurer la continuité pédagogique lors des semaines à distance : **Premières : semaines 19 et 21 / Secondes : semaines 18 et 20**

Afin d'assurer la continuité pédagogique, de transmettre des documents aux élèves et de donner du travail à rendre en ligne, le cahier de texte sera l'outil utilisé pour maintenir un lien pédagogique et planifier le travail entre les professeurs et les élèves. L'élève doit pouvoir visualiser pour une semaine complète le travail qu'il aura à réaliser et ainsi pouvoir programmer et organiser son temps de travail. Les familles ont également la vue sur le cahier de texte et peuvent questionner leur enfant sur l'avancement de leur travail.

Attention : comme l'indique le protocole sanitaire ; un cas COVID entraînera la fermeture immédiate de la classe pour un minimum de 7 jours. Tous les élèves de la classe seront considérés comme des cas contacts